



## Communiqué de presse Service de police de Châteauguay

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### Menaces sur les réseaux sociaux visant des membres du personnel de l'école Louis-Philippe-Paré : cinq adolescents arrêtés

**Châteauguay, le 13 décembre 2021** – Le Service de police de Châteauguay (SPC) a procédé aujourd'hui à des perquisitions et cinq arrestations en lien avec les menaces proférées sur les réseaux sociaux à l'égard des membres du personnel de l'école Louis-Philippe-Paré, rapportées le 12 décembre en soirée. Les suspects appréhendés sont tous mineurs et sont présentement rencontrés par les enquêteurs.

#### Une nouvelle tendance à surveiller : le phénomène de « confession »

Un phénomène d'entraînement, portant le nom de « confession », a récemment été constaté sur les réseaux sociaux. Il s'agit d'élèves qui créent des profils afin d'encourager le partage de messages, de manière anonyme, d'élèves de leur propre école. Dans le cas de l'école Louis-Philippe-Paré, certains élèves ont ainsi choisi de publier différentes menaces afin de semer la peur et la confusion.

Les élèves qui auraient tendance à vouloir emboîter le pas doivent retenir que toute action que nous croyons anonyme ne l'est pas. Tout geste est traçable et identifiable. Dans certaines situations, un manque de jugement peut avoir des répercussions coûteuses. Toute profération de menaces, qu'il s'agisse d'une blague ou non, expose son auteur à des poursuites criminelles. Les personnes qui diffusent ou relaient ce type de message s'exposent également à des poursuites, même si elles n'en sont pas les auteurs.

Le SPC prend chaque menace à l'endroit d'une école très au sérieux. C'est pourquoi il y aura augmentation de la présence policière autour de l'école Louis-Philippe-Paré à Châteauguay. Des communications constantes sont aussi effectuées avec la direction de l'école afin de rassurer les élèves, le personnel et les parents.

#### Collaboration des témoins

La collaboration des étudiants et de la population est primordiale pour résoudre ce type de dossier. Si vous êtes témoin de menaces et de propos violents sur les réseaux sociaux, voici ce que vous devez faire :

- Avisez immédiatement une personne de confiance, un adulte responsable, une personne en autorité;
- Communiquez avec le 9-1-1 afin de rapporter les menaces;
- Prenez une photo des publications à caractère violent;
- Prenez en note les identités des comptes de réseaux sociaux qui publient, commentent et encouragent de telles menaces;
- Ne **commentez jamais** et ne **partagez jamais** de telles publications.

...2





## **Communiqué de presse** **Service de police de Châteauguay**

*POUR DIFFUSION IMMÉDIATE*

---

Le Service de police de Châteauguay tient à souligner dans ce dossier la collaboration exemplaire de la direction de l'école Louis-Philippe-Paré ainsi que celle de la Division des enquêtes sur la cybercriminalité de la Sûreté du Québec, sans qui des actions n'auraient pu être lancées si rapidement.

- 30 -

Source :

Jenny Lavigne  
Agente sociocommunautaire et aux relations médias  
[jenny.lavigne@police.chateauguay.ca](mailto:jenny.lavigne@police.chateauguay.ca)

